



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 13 mai 2024 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

2024-05-72

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19 h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024
6. Mandater la Directrice Générale pour agent d'immeuble
7. Résolution pour l'embauche de Marc Robert
8. Résolution pour l'embauche de Nancy Marcotte
9. Résolution 61-04-2024 pour abroger les soumissions de débroussailles
10. Mandater le Maire Jean-Louis Corriveau et la directrice générale Tracey Hérault de rencontre le propriétaire du Chemin de la Baie et Chemin de la Mine.
11. Résolution pour le camp de jour de Bryson avec don
12. Abrogé résolution 2023-06-95 valorisation énergétique des déchets
13. Résolution contre l'incinérateur
14. Résolution pour donation au Centre des Loisirs pour la fête Nationale
15. Résolution pour balayage de chemin municipaux
16. Résolution pour permis d'alcool pour le centre des Loisirs
17. Résolution pour internet
18. Résolution pour renouvellement de Loisir Sport Outaouais
19. Résolution pour enlever le réservoir de propane et remplacer avec 2 réservoirs
20. Résolution pour renouveler pour heure d'été
21. Adoption des listes de compte payés et payable
22. Période de question
23. Nouvelle des membres du conseil
- 24 A. Ponceau
- 24B. Groupe L demande de don
- 24C. Défibrillateur et formation de secourisme
25. Prochaine séance
26. Clôture de la séance

2024-05-73

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Louise Grenier article 7 et 8
Guylaine La Salle article 24B

5. Adoption du procès-verbal de la séance 8 avril 2024

2024-05-74

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 8 AVRIL 2024

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur il est résolu que le procès-verbal de la séance du 8 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Mandater la Directrice Générale pour agent d'immeuble

2024-05-75

MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR AGENT D'IMMEUBLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet veut mandater la Directrice Générale pour avoir des agents d'immeubles pour les terrains à la côte Jaune;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité voudrait vendre les terrains;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de mandater la Directrice Générale pour contacter des agents d'immeubles et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Non Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. Résolution pour l'embauche de Marc Robert

2024-05-76

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE MARC ROBERT

ATTENDU QUE la Directrice Générale à envoyer une demande à Emploi Québec pour un travailleur et a été accepter pour un employé(e);

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île du Grand Calumet pour embaucher Marc Robert à 40 heures semaine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyer par Madame la conseillère Guylaine La Salle et résolu unanimement d'embaucher Marc Robert comme travail de voirie ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

8. Résolution pour l'embauche de Nancy Marcotte

2024-05-77

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE NANCY MARCOTTE

ATTENDU QUE la Directrice Générale à envoyer une demande à Emploi Québec pour une animatrice et a été accepter pour un employé(e);

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île du Grand Calumet pour embaucher Nancy Marcotte à 35 heures semaine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyer par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur et résolu unanimement d'embaucher Nancy Marcotte comme animatrice ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s remis à la prochaine rencontre.

9. Résolution 61-04-2024 pour abroger les soumissions de débroussailles

2024-05-78

RÉSOLUTION 61-04-2024 POUR ABROGER LES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet est allé en soumission pour le débroussaille de nos chemins municipaux;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions ils sont comme suit

9376712 Canada Inc.	66.52Km	montant de \$95 100.00
Sortir du Bois	43.40Km	montant de \$60 760.00

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur d'accepter le véto sur les soumissions et résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau donne Véto sur la présente résolution.

Non adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4 pour

2 contre

10. Mandater le Maire Jean-Louis Corriveau et la Directrice Générale Tracey Hérault de rencontre le propriétaire du Chemin de la Baie et le propriétaire du Chemin de la Mine.

2024-05-79

MANDATER LE MAIRE JEAN-LOUIS CORRIVEAU ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE TRACEY HÉRAULT DE RENCONTRE LE PROPRIÉTAIRE DU CHEMIN DE LA BAIE ET LE PROPRIÉTAIRE DU CHEMIN DE LA MINE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet a reçu un rapport avec une recommandation pour améliorer la qualité de chaussée et des fossés sur les chemins;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du Chemin de la Baie et Chemin de la Mine soit aviser pour les recommandations pour améliorer la qualité de chaussée et des fossés sur les chemins;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de mandater le Maire Jean-Louis Corriveau et la Directrice générale Tracey Hérault de faire une rencontre avec les propriétaires pour les recommandations et résolu unanimement.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Non adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

5 pour

1 contre

2024-05-80

11. Résolution pour le camp de jour de Bryson demande un don

RÉSOLUTION POUR LE CAMP DE JOUR DE BRYSON DEMANDE UN DON

ATTENDU QUE le camp de jour de Bryson demande un don;

ATTENDU QUE le conseil de l'Île-du-Grand-Calumet voudrait être faire un don pour le camp de jour de Bryson;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de faire un don au camp de jour de Bryson au montant de \$250.00 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

2024-05-81

12. Abrogé résolution 2023-06-95 Valorisation énergétique des déchets

ABROGÉ RÉSOLUTION 2023-06-95 VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet abroge la résolution 2023-06-95 qui est intitulé Valorisation énergétique des déchets;

Il est proposé Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et résolu que la Municipalité de L'Île-du Grand-Calumet abroge la résolution 2023-06-95.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

13. Résolution contre l'incinérateur

2024-05-82

RÉSOLUTION CONTRE L'INCINÉRATEUR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet avait donné son appui pour le projet EFW;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet s'oppose de continuer à supporter le projet EFW;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des municipalités du territoire de la MRC de Pontiac ont récemment retiré leur appui au projet d'incinérateur de déchets.

CONSIDÉRANT QUE toutes les procédures ou les actions menées par la préfète et le personnel de la MRC Pontiac doit être arrêter immédiatement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle que le conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet s'oppose de continuer à supporter le projet EFW;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

14. Résolution pour don au Centre des Loisirs pour la fête Nationale

2024-05-83

RÉSOLUTION POUR DON AU CENTRE DES LOISIRS POUR LA FÊTE NATIONALE

ATTENDU QUE le centre des Loisirs demande un don pour les activités de la Fête Nationale;

ATTENDU QUE le conseil supporte le Centre des Loisirs pour les activités de la fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de donner un don au montant de \$250.00 pour les activités de la fête Nationale et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

15. Résolution pour Balayage de chemin municipaux

2024-05-84

RÉSOLUTION POUR BALAYAGE DE CHEMIN MUNICIPAUX

ATTENDU QUE le conseil de l'Île-du-Grand-Calumet ont fait la demande de faire balayer les chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de faire le balayage de chemin municipaux et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-05-85 **16. Résolution pour permis d'alcool pour le centre des Loisirs**
RÉSOLUTION POUR PERMIS D'ALCOOL POUR LE CENTRE DES LOISIRS

ATTENDU QUE le centre des Loisirs demande au conseil municipal pour une résolution pour faire la demande d'un permis d'alcool pour la fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de faire une résolution pour le permis d'alcool pour la fête Nationale et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-05-86 **17. Résolution pour internet**
RÉSOLUTION POUR INTERNET

ATTENDU QUE la Directrice générale demande au conseil pour changer le système d'internet;

ATTENDU QUE le conseil demande un prix pour l'internet pour le bureau municipal, bibliothèque, caserne et salle municipale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'avoir un prix pour le système d'internet et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-05-87 **18. Résolution pour renouvellement de Loisir Sport Outaouais**
RÉSOLUTION POUR RENOUVELLEMENT DE LOISIR SPORT OUTAOUAIS

ATTENDU QUE le renouvellement pour Loisir Sport Outaouais;

ATTENDU QUE le montant pour le renouvellement est de \$127.05;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de renouveler avec Loisir Sport Outaouais au montant de \$127.05 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

19. Résolution pour enlever le réservoir de propane et remplacer avec 2 réservoirs plus petit

2024-05-88

RÉSOLUTION POUR ENLEVER LE RÉSERVOIR DE PROPANE ET REMPLACER AVEC 2 RÉSERVOIRS PLUS PETIT

ATTENDU QUE le conseil municipal devrait changer le gros réservoir de propane à la salle municipale;

ATTENDU QUE nous devons avoir seulement 2 réservoirs à la salle municipale;

ATTENDU QUE nous allons mandater la Directrice Générale pour nous avoir un prix pour les réservoirs de propane;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de mandater la Directrice Générale pour avoir un prix pour réservoir de propane et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

20. Résolution pour renouveler les heures d'été

2024-05-89

RÉSOLUTION POUR RENOUVELER LES HEURES D'ÉTÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut continuer avec les heures de bureau pour l'été ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil dit à partir du 17 juin 2024 jusqu'au 13 septembre 2024 les heures seront 8 :00 à 16 :00 du lundi au jeudi avec ouverture le jeudi après-midi et le vendredi 8 :00 à 12 :00 pour l'été seulement ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyer par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et unanimement résolu de continuer avec les heures de bureau pour l'été seulement.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

21. adoption des listes de comptes payés et payables

2024-05-90

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

-Prélèvement et facture payé durant mois \$258 237.25

-Salaire totalisant \$27 503.63;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il

est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de
\$ 285 740.88

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

22.Période de question

19 :24 à 19 :39

23.Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Cr Paquette dit que les autopompes sont installées, demande à Maire Corriveau à propos de l'abattoir

Madame la conseillère Louise Grenier

Cr Grenier dit que les équipements sont installés au Club Age d'Or, équipement pour le parc Jeunesse sont arrivés

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

24A. Ponceau

2024-05-91

RÉSOLUTION POUR ACHAT DE PONCEAU POUR CHEMIN DE LA MINE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet fait l'achat d'un ponceau pour réparation sur le chemin de la Mine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Arienne Turgeon et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'acheter un ponceau pour la réparation sur le Chemin de la Mine et unaniment résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

24B Groupe L pour don monétaire

2024-05-92

RÉSOLUTION POUR GROUPE L POUR DEMANDE DE DON MONÉTAIRE

ATTENDU QUE le Groupe L demande un don monétaire;

ATTENDU QUE le conseil de l'Île-du-Grand-Calumet voudrait être faire un don monétaire au Groupe L de L'Île-du-Grand-Calumet;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de faire un don monétaire au Groupe L au montant de \$250.00 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-05-93

24C Défibrillateur pour un prix et formation pour secourisme

DÉFIBRILLATEUR POUR UN PRIX ET FORMATION POUR SECOURISME

ATTENDU QUE le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet demande à la Directrice générale d'avoir un prix pour 4 défibrillateurs et aussi pour formation de secourisme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette de demander à la Directrice Général d'avoir un prix pour 4 défibrillateurs et aussi pour formation de secourisme et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

25. Prochaine séance

10 juin 2024

26. Clôture de la séance

2024-05-94

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu de clore la présente séance à 20 :05

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale